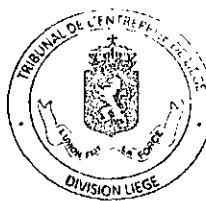


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24177060



29 NOV. 2024

Greffe

N° d'entreprise : **0421 881 209**

Nom

(en entier) : **LADM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Hermée 256 à 4040 HERSTAL**

Objet de l'acte : Démission - Nomination - administrateur - Pouvoirs

L'Assemblée Générale extraordinaire du 25 septembre 2024 prend acte de la démission, avec effet au 16 août 2024, de son mandat d'administrateur de la SRL MECAHOLD (BCE 0793.900.359) représentée par Monsieur Quentin PONCELET.

Par vote spécial et distinct, la décharge lui est accordée à l'unanimité pour toute la durée de son mandat.

L'Assemblée Générale décide immédiatement de nommer comme administrateur, avec effet au 17 août 2024, de la SRL MECAHOLD (BCE 0793.900.359) représentée par Monsieur Quentin PONCELET pour une durée de six ans. Sans reconduction expresse, ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2030.

Le mandat est à durée indéterminée et, sauf décision contraire ultérieure de l'assemblée générale, non rémunéré.

L'Assemblée Générale nomme également comme administrateur, avec effet au 17 août 2024, la SRL 2MCI (BCE 1011.376.438), représentée par son représentant permanent, Monsieur Lionel SCHEEN pour une durée de six ans. Sans reconduction expresse, ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2030.

Le mandat est à durée indéterminée et, sauf décision contraire ultérieure de l'assemblée générale, non rémunéré.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 25/09/2024 désigne comme mandataire spécial la SRL VERDIN & ASSOCIES, représentée par l'un de ses administrateurs (AV CONSEILS SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Anthony VERDIN), ayant son siège Voie de l'Ardenne n° 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités prévues par le Code des Sociétés et Associations, aux formalités relatives aux dépôts auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises. De plus, l'organe d'administration charge la SRL VERDIN & ASSOCIES d'effectuer toutes autres formalités de publicités qui n'émaneraient pas du Code des Sociétés et Associations (registre UBO, eStox). La SRL VERDIN & ASSOCIES ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Monsieur Quentin PONCELET
Président

2MCI SRL,
représentée par M. Lionel SCHEEN
Nouvel administrateur

MECAHOLD SRL,
représentée par M. Quentin PONCELET
Nouvel administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).